



Centre Culturel de Beauraing
Rue de l'Aubépine, 3
5570 BEAURAING
info@beauraing-culturel.be | 082/713.022

Chère association,
Cher/chère membre d'association,

Vous le savez sans doute, mais le Centre Culturel de Beauraing a notamment pour mission de développer des actions à plus-value culturelle (dans son acception la plus large). Et ce, avec vous si vous le désirez. Nous vous rappelons donc que nous sommes disponibles pour toute proposition de collaboration, n'hésitez donc pas à venir nous en parler afin de voir ce qu'il est possible de construire ensemble.

Sachez aussi que différents services sont à votre disposition, et notamment un agenda associatif sur notre site Web (<http://www.beauraing-culturel.be/associations/calendrier-associatif>). Nous encodons gratuitement vos informations sur la page dédiée à cet effet. Il suffit de nous envoyer un e-mail (info@beauraing-culturel.be) avec un texte de présentation, les infos pratiques (dates, heures, contact) et une photo.

Nous offrons également différentes possibilités de service reprises ci-dessous.

Ce document n'est pas exhaustif. Si vous avez un projet, une idée et que vous pensez que nous pouvons vous aider à le/la concrétiser, contactez-nous.

L'équipe du Centre Culturel de Beauraing

Affiliation

Il est possible de s'affilier au Centre Culturel de Beauraing.

Ce n'est pas une obligation, mais cette affiliation donne accès à différents types de services et avantages.

Le montant de l'affiliation pour la saison 2016-2017 (du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017) s'élève à 50€ pour l'année. Il donne accès à :

- 50 copies couleur/an (ou équivalent NB),
- Toute copie supplémentaire à tarif préférentiel (0,03€/A4 NB, 0,20€/A4 Couleur),
- 4 occupations de salles de réunion/an,
- Un tarif préférentiel pour la mise à disposition des salles,
- La mise à disposition de certains matériels (son, lumière, vidéo),
- La possibilité de faire une coproduction avec le Centre Culturel de Beauraing,
- La possibilité de bénéficier de prêts de matériel auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Centre de prêt de Naninne), Province de Namur, etc.
- Insertion des manifestations des affiliés dans les médias du Centre Culturel de Beauraing pour autant que les échéances le permettent.

La seule obligation de l'affilié (outre le paiement de la cotisation), c'est d'apposer la mention « en collaboration avec le Centre Culturel de Beauraing (+ logo) » sur tous les imprimés publicitaires (affiche, flyers, encarts, programmes, etc.)

Il est évident que les associations qui le souhaitent peuvent s'affilier au Centre Culturel. Toutefois, deux critères guident l'acceptation d'affiliation :

- Avoir une action sur le territoire beaurinois ou environnant,
- Développer une action culturelle, associative, citoyenne, sociale au sens large.

Le Centre Culturel se réserve le droit de refuser certaines demandes d'affiliation, purement opportunistes ou allant à l'encontre de ses valeurs.

Mise à disposition de salles

Le Centre Culturel dispose de différents locaux qui peuvent être mis à disposition des associations partenaires. Et notamment une salle de spectacle complètement équipée qui permet d'organiser des événements de belle tenue dans un environnement professionnel. Celle-ci peut recevoir jusqu'à 150 personnes (gradin), ou 300 personnes debout. La cafétéria attenante répondra à toutes vos demandes dans l'organisation d'un moment convivial avant ou après votre événement.

Nos salles de réunion peuvent également vous accueillir pour des réunions, des cours, des événements.

Certaines activités sont cependant interdites :

- les manifestations à idéologie non-démocratique,
- les spectacles à caractère pornographique,
- les bals,
- l'organisation de dîners ou soupers (excepté petite restauration froide),
- les occupations à caractère privé (mariages, anniversaires, fêtes familiales).

Les salles qui peuvent être occupées sont de deux types :

- **Salle de spectacle** (salle et cafétéria) : Espace Culture (Rue de Rochefort, 42, Beauraing)

TARIF (occupation d'une journée ou soirée):

	Espace Culture (Tout)	Salle de spectacle	Bar	Montage Démontage	Régisseur
Non-affilié	450€	400€	150€	50€/jour	50€
Philanthropique/ But social	350€	300€	90€	35€/jour	35€
Affilié	250€	200€	70€	25€/jour	/
Caution	250€				

- **Salles de réunions** : bâtiment administratif (Rue de l'Aubépine, 1-3, Beauraing), et plus précisément :
 - Salle Conférence
 - Salle Polyvalente
 - Salle réunion 1
 - Salle réunion 2
 - Salle bibliothèque

TARIF (occupation d'une demi-journée):

	Salle 1 (Conférence)	Salle 2 (Polyvalente)	Salle 3 (Réunion 1)	Salle 4 (Réunion 2)	Salle 5 (Bibliothèque)
Non-affilié	40€	25€	25€	25€	25€
Philanthropique/ But social	30€	20€	20€	20€	20€
Affilié	20€	15€	15€	15€	15€
Caution	100€				

Coproduction

L'affiliation donne accès à un autre type de partenariat : la coproduction.

Comme son nom l'indique, la coproduction consiste en l'association de deux partenaires (ou plus) afin de réaliser un projet. L'un des deux partenaires sera nécessairement le Centre Culturel de Beauraing.

Le projet sera donc porté de manière équitable par les différents partenaires, chacun prenant à sa charge différentes parties de l'organisation.

L'association qui souhaite se tourner vers le Centre Culturel pour mener à bien un projet avec l'aide de ce dernier doit :

- Être en ordre d'affiliation,
- S'adresser au Centre Culturel afin de fixer une réunion préparatoire pour déterminer si le partenariat est possible,
- Elaborer avec l'animateur ou l'animatrice un contrat de coproduction précisant les différentes modalités du partenariat,
- Apposer la mention « en coproduction avec le Centre Culturel de Beauraing (+ logo) » sur tous les imprimés publicitaires (affiche, flyers, encarts, programmes, etc.)

Par l'entremise de la coproduction, le Centre Culturel de Beauraing apporte :

- Une expertise en termes d'organisation,
- La possibilité d'une aide technique (matériel spécifique et personnel sachant l'utiliser),
- La possibilité d'une aide graphique (création de visuels, impressions, etc.) ;
- Différents supports promotionnels (site Web, page Facebook, newsletter, impression papier),
- Un réseau,

- Du matériel,
- Une équipe.

Plus concrètement, la coproduction donne accès, pour le partenaire :

- A une mise à disposition des salles gratuite (car le Centre Culturel en supporte le coût),
- La possibilité de bénéficier du mécanisme Art et Vie (en fonction des quotas disponibles),
- A une réflexion sur les coûts inhérents au projet (prise en charge partagée),
- A une aide pour la recherche de moyens spécifiques,
- Etc.